

<https://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5341>



Des hommes payés pour incendier des ZAD anti A-69 : 9 interpellations

- Thématiques - Extreme-droite -



Date de mise en ligne : samedi 11 octobre 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

LA DÉPÊCHE DU MIDI

TOULOUSE

SANTÉ

Une clinique autorise les animaux en réa DER

Découvrez nos 2 résidences seniors toulousaines à l'occasion des Journées Portes Ouvertes les 10 et 11 octobre

Nohée Toulouse - Quai Saint-Pierre

10 Quai Saint-Pierre, 31000 Toulouse

Nohée Toulouse - Guillaumet

6 Promenade Thérèse Peltier, 31500 Toulouse

10 cartes activités à gagner*

Pour plus d'infos
05 33 06 27 65

nohée
Bien + qu'un chez-soi

ARTISANAT

Les chocolatiers résistent à l'industrialisation

P.18-19



Des hommes payés pour incendier des ZAD anti-A69 : neuf interpellations

L'affaire des incendies visant des zadistes anti-A69 prend une tournure inquiétante. Neuf individus, liés à une société de sécurité privée, sont soupçonnés d'avoir été payés pour intimider les opposants. L'enquête judiciaire s'annonce explosive. Révélation.

Un gang encagoulé et armé de cocktails molotov a-t-il été rémunéré pour intimider les opposants à l'autoroute entre Castres et Toulouse ? Neuf personnes, suspectées d'avoir commis des incendies volontaires visant des zadistes anti-A69, ont été interpellées ce mardi matin. L'enquête de la gendarmerie, menée sur commission rogatoire, révèle des choses troublantes. La plupart des suspects seraient salariés d'une société de sécurité privée qui a travaillé pour le concessionnaire Atosca. Une opération aux airs de barbouzerie, dont les ramifications restent à éclaircir.

Les faits remontent à l'été 2024. À cette période, Alexandra et Grégory, locataires depuis douze ans d'une maison située à Verfeil, à l'est du département, et expropriés, refusent de quitter leur logement. Il est situé sur le tracé de la future autoroute A69. Sous pression des



Les gendarmes étaient présents le jour de l'opération / DDM - NATHALIE SAINT AFFRE

autorités, ils reçoivent bientôt le soutien actif des collectifs opposés au projet. Tous combattent l'idée d'un chantier qu'ils jugent à la fois « coûteux, inutile et écologiquement désastreux ». Le lieu, rapidement baptisé « Le Verger », est transformé par les militants en « zone à défendre » (ZAD). Le site prend des allures de camp retranché. Alexandra a même refusé une offre de 20 000 euros formulée par Atosca pour évacuer les

lieux. Mais alors que la négociation suit son cours, deux événements inquiétants interviennent. Le 26 août, plusieurs départs d'incendie sont signalés autour de la propriété, notamment dans le jardin. Le 1^{er} septembre au matin, un nouvel incident survient. Gregory est aspergé d'essence, la voiture d'Alexandra visée par des cocktails molotov. « Un troisième acte criminel a lieu le 13 août

2024 à Saix, dans le Tarn », précise David Charmatz, le procureur de la République.

Une opération structurée et rémunérée ?

L'enquête, menée conjointement par les gendarmes de la section de recherches et ceux de la brigade de recherches de Toulouse Saint-Michel, permet d'identifier une dizaine de suspects. Tous semblent liés, de près ou de loin, à une société de sécurité privée chargée de surveiller le chantier de l'A69. Des interpellations sont menées ce mardi matin à Marseille, Lyon et Albi. Le responsable de l'entreprise est également entendu.

Plusieurs des mis en cause présentent un lourd passé judiciaire. « Deux d'entre eux sont déjà libres. Pour l'heure, nous avons sept suspects auditionnés. Ils sont soupçonnés de dégradations par moyens dangereux, violences avec armes et association de malfaiteurs », ajoute le parquet de Toulouse.

« Greg le millionnaire » un individu au passé trouble au cœur de cette affaire

Parmi eux, un profil intrigue particulièrement les enquêteurs. Il s'agit d'un ancien responsable de la société de sécurité, sous-traitant d'Atosca pendant un temps, mais dont le contrat n'aurait pas été renouvelé. Cet homme de 51 ans est soupçonné d'avoir coordonné le coup de pression sur le couple d'oppo-

sants. Depuis les faits, le principal suspect, « Greg le millionnaire » comme le surnomment certains, a été condamné à Albi pour avoir oublié de déclarer son activité professionnelle. Une ligne de plus sur son casier judiciaire déjà fourni : affaires de vols, violences, proxénétisme et séquestration. Les enquêteurs cherchent encore à savoir si un commanditaire lui a donné des ordres... Dernière zone d'ombre : l'origine du financement, encore inexpliquée. Les huit autres individus impliqués dans les trois attaques du 12 août au 1^{er} septembre déclarent avoir été payés 800 euros pour chacune des expéditions.

« Il est trop tôt pour évoquer ces questions. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir qui était présent, sur quels faits et pour quelles raisons ? », affirme David Charmatz. Les auditions, menées en présence des avocats des mis en cause, Mes Séverine Bouchaïb, Brice Zanin et Jean Balbo, devraient permettre d'éclaircir les circonstances exactes de

« Ce qui m'intéresse : savoir qui était présent et pour quelles raisons » dit le procureur.

cette affaire. « À ce stade, nous n'avons aucune information sur les éléments que vous nous avez indiqués. Nous ne pouvons donc pas apporter de précision », déclare la porte-parole d'Atosca. La section de recherches de la gendarmerie de Toulouse a mobilisé, aux côtés des enquêteurs de la cellule d'investigations criminelles de la BDRIJ 31, des moyens importants pour résoudre cette affaire sensible.

Rémi Buhagiar

<https://france3-regions.franceinfo...>

<https://www.midilibre.fr/2025/10/10...>